

Centre d'Études Supérieures en Art et Médecine (C.E.S.A.M)

Responsable Richard FORESTIER, directeur d'enseignement et de recherche émérite de l'AFRATAPEM



L'Art-thérapie, comme discipline, aujourd'hui certifiée par l'État, trouve enfin un creuset pour la recherche fondamentale et pratique. Il s'agit de faire évoluer, adapter et unifier la profession dans le but d'une meilleure reconnaissance par les employeurs et la communauté scientifique, et surtout d'une meilleure efficacité thérapeutique.

► Objectifs

Le CESAM a été créé par l'AFRATAPEM en 2012 afin de :

- 1) identifier la profession d'art-thérapeute
- 2) préserver les orientations personnelles des art-thérapeutes
- 3) engager une recherche fondamentale, théorique et pratique
- 4) valoriser la discipline art-thérapeutique
- 5) actualiser les connaissances (Formation Continue)
- 6) permettre aux diplômés en Art-thérapie (DU et certifications) d'accéder à enseignement et une recherche de haut niveau.

► Organisation

Le CESAM s'organise :

- a) en laboratoire de recherche : séances de travail ayant pour objectif la préparation d'un article scientifique ou d'un exposé-conférence en public.
- b) en séminaires : actualisation et perfectionnement des pratiques (cours magistraux, conférences, débats, ateliers).

► Charte du CESAM

- 1) identifier et définir la profession indépendamment des courants de formation,
- 2) tous les art-thérapeutes dûment diplômés d'un organisme officiel sont acceptés, chacun s'engage à ne pas revendiquer la vérité et discute constructivement avec les personnes ayant des idées différentes,
- 3) respecter l'esprit scientifique, ne rien affirmer que l'on ne puisse vérifier, ne rien pratiquer que l'on ne puisse analyser dans un cadre scientifique,
- 4) démontrer et présenter l'Art-thérapie comme une discipline sérieuse, respectueuse, scientifique et en accord avec les règles éthiques et déontologiques des professions paramédicales officielles,
- 5) accorder ses connaissances aux connaissances scientifiques actuelles se rapportant à la profession et reconnues officiellement.

Le responsable du CESAM est le garant du respect de la charte.

► Public concerné

- pour postuler au laboratoire de recherche, le participant doit être art-thérapeute, diplômé des Universités de Tours, Poitiers, Grenoble, Lille, Paris, Toulouse... ou du titre officiel Afratapem, Inecat, Profac, et justifier d'une pratique d'Art-thérapie.
- Les séminaires s'adressent aux art-thérapeutes diplômés des Universités de Tours, Grenoble et Lille-ICL ou du titre officiel Afratapem. Certains séminaires sont ouverts aux professions médicales et paramédicales dans l'objectif de poser un regard nouveau sur le soin, de découvrir l'art-thérapie et ses outils spécifiques, d'acquérir de nouvelles compétences dans l'exercice de leur métier, d'encadrer des art-thérapeutes dans leurs services, de bénéficier d'une entrée directe au DU d'Art-thérapie des facultés de médecine de Tours, Grenoble et Lille (sous conditions).
- Nombre limité d'inscriptions.

► Lieux des activités Afratapem, 3 rue Calmette, St- Cyr/Loire (proche Tours).

Centre d'Études Supérieures en Art et Médecine (C.E.S.A.M)

Responsable Richard FORESTIER, directeur d'enseignement et de recherche émérite de l'AFRATAPEM

LABORATOIRE DE RECHERCHE 2014

Le laboratoire de recherche a pour objet de faire évoluer la profession.

Les séances de travail portent sur des thèmes généraux définis en début d'année, sur lesquels chaque participant travaillera individuellement afin de présenter, soit un projet de publication scientifique, soit un exposé-conférence en public. Les interventions peuvent avoir lieu lors des activités publiques de l'Afratapem (à préciser).

► La participation au laboratoire de recherche implique l'inscription à toutes les séances de travail du cycle 2014 :

1. **Vendredi 21 février** de 15h à 18h :

- Présentation générale
- Principes évaluatifs : le cube harmonique
- Choix des thèmes de recherche

2. **Vendredi 14 mars** de 15h à 18h :

- Présentation des thèmes par les participants
- Étymologie, bibliographie, état de la recherche
- Projet de plan pour une présentation

3. **Vendredi 11 avril** de 15h à 18h :

- Présentation des plans par les participants
- Argumentation et logique des développements
- Critique et cohérence des sujets

4. **Vendredi 20 juin** de 15h à 18h :

- préparation des interventions, exposés-conférences par les participants.

► Projet de recherche sur les critères scientifiques :

- rédaction et présentation orale du projet de recherche.

► **Inscription au laboratoire de recherche** : sur dossier, et un entretien si nécessaire :

Tous les participants aux activités du CESAM doivent adhérer à la charte du CESAM.

► **Droits d'inscription** :

Laboratoire de recherche : gratuit.

L'adhésion à l'AFRATAPEM est obligatoire (18,30€).

Centre d'Études Supérieures en Art et Médecine (C.E.S.A.M)

Responsable Richard FORESTIER, directeur d'enseignement et de recherche émérite de l'AFRATAPEM

SEMINAIRES 2014

Les séminaires comprennent des cours magistraux, des exposés-conférences, des échanges d'expériences personnelles, des études de cas, des travaux pratiques...

1. Du lundi 10 au mercredi 12 février - 20h

La stratégie thérapeutique au regard de l'Opération Artistique

- Le protocole thérapeutique (généralités)
- Le projet thérapeutique au regard de l'opération artistique
- La réalisation, l'adaptation, la modification de la stratégie
- L'incidence de la stratégie sur l'évaluation thérapeutique

2. Du lundi 05 au mercredi 07 mai - 20h

Les principes évaluatifs : items, faisceaux d'items, Cube Harmonique

- Le principe évaluatif
- Le cube harmonique - bilan
- Le cube harmonique - processeur thérapeutique
- Les limites et conditions d'exploitation du cube harmonique

3. Du mardi 09 au jeudi 11 septembre - 20h

Bonne santé et bien-être ou l'Art-thérapie comme processeur pour une bonne qualité existentielle

- Conférence « les implications fondamentales dans les conditions du bien-être : la place et le rôle de l'Art »
- Discussions-débats autour de thèmes d'Art-thérapie
- Situations d'Art-thérapie (pathologies/techniques artistiques)
- Échanges de pratiques et application en Art-thérapie
- Prestations publiques (sous réserve)

4. Du lundi 13 au mercredi 15 octobre - 20h

Distinctions entre pénalités existentielles et pénalités sanitaires

- Distinction entre souffrance et douleur
- Distinction entre pénalités sanitaires et pénalités existentielles
- Détermination de l'Art au regard de l'existence humaine
- Les objectifs existentiels de l'Art-thérapie

Horaires des séminaires : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 sauf dernier jour fin à 16h30.

► **Inscription aux séminaires :** fiche d'inscription, et un entretien si nécessaire :

L'inscription s'effectue à chaque séminaire. Tous les participants aux activités du CESAM doivent adhérer à la charte du CESAM.

► **Droits d'inscription 2014 :**

240 € par séminaire (les membres de la Guilde des art-thérapeutes bénéficient de la priorité aux activités et d'un droit d'inscription spécifique à titre individuel : 160 €).

Tarif dans le cadre d'une prise en charge : 360 € par séminaire (établissement d'une convention).

L'adhésion à l'AFRATAPEM est obligatoire (18,30€).

L'hébergement et les repas sont à la charge des participants, une liste d'hébergements à titre indicatif peut être fournie (sur demande).